

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

PASCAL MONTLAHUC

LE POUVOIR DES BONS MOTS : « FAIRE RIRE » ET
POLITIQUE À ROME DU MILIEU DU III^E SIÈCLE A.C.
JUSQU'À L'AVÈNEMENT DES ANTONINS

*Thèse sous la direction de Jean-Pierre GUILHEMBET et Marie-Claire
FERRIÈS, en collaboration scientifique avec Robert MORSTEIN-MARX
(Université Paris Diderot - Paris 7, ED 382 - Université Sorbonne
Paris Cité), soutenue le 12 décembre 2016*

Mots-clés : histoire – Rome – République – Principat – humour – rire
– Cicéron – César – Auguste – culture politique – culture populaire

Parce que, jusqu'alors, elle avait surtout été abordée au prisme d'études monographiques consacrées à Cicéron ou Quintilien, ou encore à partir de l'analyse de la théorie globale du rire dans l'Antiquité, la question du rire des Romains a récemment offert de riches perspectives de recherche dans lesquelles s'insère la présente thèse. Un seul ouvrage (A. CORBEILL, *Controlling Laughter : Political Humor in the Late Roman Republic*, Princeton, 1996) a été, à ce jour, spécifiquement consacré à « l'humour politique » et il concerne surtout l'aristocratie de la dernière génération de la République (90-43 a.C.). Fondé sur une lecture systématique et critique des sources littéraires, notre travail propose une approche complémentaire, à la fois plus large et historicisée, du phénomène du « faire rire » politique. La prise en compte de certains acquis de l'anthropologie historique, de la sociologie ou encore de la psychologie sociale s'efforce alors d'enrichir une étude diachronique des relations entre « faire rire » (*risum mouere* chez Cicéron) et politique à Rome, au moment du passage de la République au Principat.

I. « Faire rire » et politique : de l'orateur à la cité (milieu du III^e s.- 44 a.C.)

L'étude prend pour point de départ la théorie de Corbeill, selon lequel le « *political humor* » était un outil de contrôle et d'exclusion aux mains des aristocrates romains. Cette lecture repose avant tout sur le parcours et les écrits de Cicéron, qui cherchait à théoriser la place prise par l'orateur et l'homme nouveau dans la vie politique tardo-républicaine, associant alors, tout comme Quintilien, la dignité de l'orateur à ses plaisanteries. L'émergence, dès le milieu du III^e s. a.C., de l'idée d'*urbanitas*, manière de s'exprimer et de plaisanter qui caractérise l'orateur de la Ville, répond également à certaines logiques socio-politiques qui traduisent l'inquiétude d'une aristocratie confrontée aux arrivées successives (réelles comme fantasmées) des Italiens, des étrangers (notamment des orientaux) et des « inférieurs » (affranchis ou esclaves) dans la cité. Ceci a alors encouragé une lecture fondée sur la position sociale des acteurs et l'« urbanité » se révèle un moyen efficace de désigner une parole comme légitime. Ce modèle théorique se révèle toutefois assez limité pour comprendre la réalité du « faire rire » public, tout autant qu'une lecture seulement fondée sur le statut socio-politique des acteurs de l'échange, que l'on trouve notamment dans les écrits de Plutarque, auteur qui a tendance à associer un « faire rire » subversif aux ambitieux et un humour de contrôle aux aristocrates puissants. Afin d'appréhender le rire politique, il fallait donc tenter de dépasser cette pesante approche théorique et idéalisée de l'orateur *urbanus* afin de privilégier une analyse combinatoire des relations entre orateurs, plaisanteries, auditoires et causes politiques : ces affrontements se révèlent nécessairement instables et sont fondés sur un rire de réponse et à usage unique qui pouvait ainsi bouleverser les rapports de force initiaux d'un combat au visage chaque fois différent (**chapitre I**).

C'est pour cette raison que le « faire rire » politique a été appréhendé selon les diverses et singulières occasions de la vie politique romaine, en l'occurrence les procès, les séances du Sénat, les *contiones*, l'espace du forum et de la rue, ou encore la campagne militaire. À cause du caractère aristocratique des sources, et bien que les lieux les plus importants du politique (tels le Sénat ou le Forum) ne soient pas nécessairement les mieux documentés, la causticité publique hors du cercle des puissants se révèle plus difficile à appréhender, mais non moins réelle et dynamique. Ces analyses contextualisées permettent finalement de formuler des remarques sur un objet fuyant et il en ressort que le rire politique, ouvertement exprimé dans la cité, se faisait globalement

agressif, traitait de thèmes strictement « politiques » (corruption, lois), mais aussi « moraux » (goût sexuels ou manière de s'habiller) et triviaux, relevant de pratiques instables et dangereuses, analysables à la seule condition de les décliner selon les moments d'interactions propres à la vie politique de la cité romaine. Il s'agit alors non pas d'historiciser le rire mais bien de travailler sur des pratiques politiques dans lesquelles le « faire rire » put jouer un rôle témoignant en partie de la *libertas* de parole romaine (**chapitre II**). Cet effort de réflexion semblait d'autant plus utile que ce sont ces cadres généraux du « faire rire » républicain qui furent modifiés au moment des guerres civiles du I^{er} s. a.C., dès que se posa avec acuité la question du contrôle, par certains des aristocrates les plus puissants, d'un *risum mouere* jugé parfois, et avec raison, subversif sur le plan politique.

II. *Le pouvoir des bons mots de César à Auguste (c. 80-30 a.C.)*

La deuxième partie de la réflexion montre que les aristocrates furent, de 65 à 44 mais surtout après 49, de moins en moins enclins à railler ouvertement César. Toutefois, la réalité d'une mise sous tutelle césarienne de la causticité politique est à discuter et le phénomène de repli ne releva sans doute pas, de la part de César ou de ses partisans, d'un projet conscient et organisé. C'est plutôt la prudence et une certaine autocensure, d'ailleurs déployées selon des rythmes assez fermement liés aux variations fines des conjonctures politiques, qui donnaient un nouveau visage à ces railleries aristocratiques moins agressives et moins politiques, et ce même si César put vouloir surveiller, au moins en partie, la parole d'auteurs en vue comme Catulle ou Cicéron (**chapitre III**). Loin d'avoir disparu de la sphère publique, les plaisanteries politiques ont alors pu se transformer, se replier sur le monde des correspondances, prendre la forme d'attaques contre des proches de César ou encore faire l'objet d'une esthétisation croissante, qui témoigne en partie du passage d'un « faire rire » de la politique vers un « faire rire » du politique. La causticité politique put également s'incarner dans les chants du triomphe et dans les graffitis disséminés dans la Ville. La prise en compte de ce « nouveau » type d'humour (ou plutôt de son renouveau ciblé, lié au contexte de crise politique et à la domination croissante de César) permet alors de sortir de la stricte analyse du « faire rire » aristocratique. D'une grande simplicité, ces traits chantés dans les rues ou inscrits sur les murs ne mobilisaient pas, en effet, une grande culture politique et pouvaient être compris au premier degré, même s'ils comportaient souvent plusieurs niveaux de lecture : les sources évoquent à ce propos des auteurs issus du

« peuple » (*uulgus* ou δῆμος) mais il semble que ces bons mots furent, dans une proportion peut-être non négligeable, récupérés par des aristocrates prudents qui souhaitaient anonymiser leurs attaques anti-césariennes et alimenter une forme étendue de « résistance » politique. Le climat césarien semble ainsi avoir paradoxalement abouti, sous couvert de discrétion, à une diffusion géographique et sociale plus importante qu'auparavant (**chapitre IV**).

L'époque triumvirale ne fut marquée que par un éphémère retour de la libre causticité entre 44 et fin 43, notamment dans les célèbres *Philippiques* cicéroniennes. La proscription y mit violemment fin et l'entente politique entre Octavien et Antoine permit le retour d'un humour politique anonyme et prudent. À cet égard, les triumvirs ne s'opposèrent ouvertement avec les mots que lorsqu'ils luttèrent avec les armes, soit de 34 à 31 a.C. Dès 44, Octavien se vit attaqué par Antoine puis, une fois l'entente triumvirale conclue à la fin de l'année 43, par des auteurs discrets, la plupart du temps proches des Antoniens. Octavien, principale victime, devint avec le temps un homme politique confiant, qui répondait de plus en plus à ses ennemis par l'invective et la raillerie. En position de force, il attaqua même Antoine par un trait ironique dès 34 avant de célébrer, de la même manière, sa victoire sur les Ptolémées en 30. De son côté, Antoine fut ouvertement moqué par les Orientaux rétifs à l'impôt et confronté à des modes de communication articulant la critique politique et la moquerie. Conscient de cette différence avec Rome, il adopta sans doute une stratégie « démocrate » de communication politique en partie fondée sur l'usage et la mise en scène de plaisanteries qui lui assuraient une certaine popularité auprès des habitants des cités du monde grec et notamment d'Alexandrie, « cité du rire » par excellence. L'attitude antonienne fut pourtant présentée comme outrancière et infantile par les sources (notamment Plutarque) et ces filtres faussent l'appréciation « objective » du bilan humoristico-politique de la période (**chapitre V**). Ce schéma annonçait en effet la défaite d'Antoine autant qu'elle annonçait la venue du Prince Auguste, laissant place au faible puis railleur Octavien. À ce propos, comparer les trajectoires de César et d'Octavien a permis de démontrer, de manière encore plus nette, que les auteurs anciens ont cherché à décrire, de manière téléologique et par l'évocation redondante de bons mots politiques, la voie de la tyrannie prise par César autant que celle du Principat vertueux empruntée par Auguste. Sans que cela ne soit bien sûr systématique, César devenait alors de plus en plus puissant et ses traits de plus en plus railleurs, alors qu'Auguste devait être d'autant plus urbain qu'Octavien avait été cinglant (**chapitre VI**). Néanmoins, l'attitude concrète d'Auguste et de ses successeurs jusqu'à Domitien

fut sans doute assez largement différente du portrait uniforme, souvent élogieux, proposé par les auteurs d'époque impériale, depuis Sénèque (milieu I^{er} s. p.C.) jusqu'à Macrobe (début V^e s.).

III. *Le « premier Principat » au miroir du « faire rire » (27 a.C.-96 p.C.)*

La démonstration de cette troisième et dernière partie se polarise autour de l'usage du *risum mouere* contre et par les figures, historiographiquement élaborées par les sources antiques comme modernes, des « bons princes » et des « tyrans », dès l'époque d'Auguste (**chapitre VII**) puis tout au long du I^{er} s. p.C. (**chapitre VIII**). Une lecture rapide et trop peu critique des textes laisse en effet penser que le « bon prince » (Auguste, Claude - selon des modalités discutées - ou Vespasien) acceptait volontiers qu'on le raille en public et en faisait même un signe de proximité avec ses administrés. Par opposition, le « mauvais prince » (Tibère, Caligula, Néron ou Domitien) sentait son autorité bafouée ou sa personne attaquée et réprimait ou exécutait systématiquement les auteurs de bons mots à son encontre. La déconstruction de ce schéma binaire et bien trop simpliste, proposé par une historiographie proche des élites sénatoriales, permet de douter de l'association entre la vertu personnelle du prince et l'acceptation de la critique railleuse de son autorité. Il semble plutôt que la place accordée au « faire rire » politique ait agi comme un baromètre révélateur des variabilités du pouvoir et de l'autorité de l'empereur. Ainsi, lors de périodes dangereuses pour le jeune pouvoir impérial, le principat du bon prince Auguste vit un mouvement de contrôle de la causticité publique comme des insultes envers le prince et sa famille prendre un visage juridique nouveau, qui se caractérisait par une définition et un usage nouveaux de la *lex maiestatis*, rendant alors difficile toute opposition frontale. Vespasien, héritier d'Auguste sur de nombreux plans, put également refuser les railleries jugées politiquement dangereuses des Alexandrins alors que, par opposition, l'étude des principats de Tibère, Caligula ou Néron vient assez nettement nuancer le cliché du tyran qui réprimait l'humour à son encontre et met en lumière des stratégies d'adaptation fondées sur une souplesse politique relativement travaillée.

L'usage de plaisanteries *par* le prince relève également d'une présentation binaire. Le bon prince est présenté comme plaisantant avec le peuple romain afin de tirer parti de la sympathie qu'il suscite et ainsi d'affermir son autorité symbolique de monarque proche de ses administrés. Par opposition, le tyran raillait de manière cruelle et se riait

du malheur de ses sujets, qu'il contribuait par ailleurs à causer, quel que soit le rang social des personnes concernées. De nouveau, chaque principat réclamait sur ce thème une étude fine, afin de remettre en question le discours manichéen des sources : il faut alors plutôt envisager le « faire rire » du prince comme un phénomène modulable, caractéristique de l'autorité ambivalente de l'empereur au I^{er} siècle. Le prince forgeait, par l'humour, une personnalité politique adaptable, à la fois proche et lointaine des cercles aristocratiques comme du peuple romain. Les bons mots illustrent alors l'« inaccessible accessibilité » d'un *princeps* qui assurait, par le rire, la supériorité indéniable de son charisme. Cette lecture renouvelée permet d'évaluer les nuances et possibles écarts par rapport au modèle du « prince citoyen » et s'avère en cela plus juste, sur le plan historique, que la considération dichotomique, postérieure et essentialisante, faisant de l'attitude face au « faire rire » une commode ligne de partage entre le *princeps* aimé et le *tyrannus* honni.

Du milieu du III^e s. a.C. à la mort de Domitien, l'étude du « faire rire » politique permet finalement de considérer les transformations politiques et sociales lors du passage de la République à l'Empire au miroir d'un « faire rire » qui doit sans cesse être contextualisé et faire l'objet de déconstructions des discours théoriques et littéraires afin d'être appréhendé d'un point de vue pleinement historique, témoignant des mutations de la politique et du politique de la cité romaine.

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

DOSSIER THÉMATIQUE

Maria PODZOROVA, Ninon DUBOURG

Utiliser l'histoire : regards croisés sur la discipline historique

Anna SHAPAVALOVA

La fabrique d'un mythe fondateur ancré dans l'avenir : la rhétorique interventionniste lors des procès-spectacles en URSS

Sophie DE CHIVRÉ

La reine Victoria et ses enfants : une approche historique des photographies de groupe en famille au XIX^e siècle

Kevin GUILLAS-CAVAN

Interpréter changements et continuités en Allemagne : un retour à l'approche gerschenkronienne de l'histoire

Paraskevi MICHAILIDOU

Histoire, archéologie et construction de la nation : le cas de la Grèce

VARIA

Kevin BLARY

Corps de femmes, corps de la Ville : pour une analyse spatiale de l'Historia Naturalis de Pline l'Ancien

Nataliya YATSENKO

« Voyage sur une autre planète » : les lecteurs et assistants de français dans les facultés soviétiques vus par eux-mêmes (1958-1991)

RÉSUMÉS DE THÈSE

Baptiste COLLIN

Berlin-Ouest et Paris à travers les squattages, de 1945 à 1985. Un mode d'action au carrefour de motivations, de buts et de stratégies conflictuelles

Sévrine DAGNET

Le nom dans les grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : définitions, classements et détermination

Raja GMIR

La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique

Jeanne IMBERT

Édouard Dujardin : un cas exemplaire au sein du symbolisme. Genres et formes (1885-1893)

Romain JALAMBERT

Les vers latins en France au XIX^e siècle

Pascal MONTLAHUC

Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e siècle a. C. jusqu'à l'avènement des Antonins

Delphine PIÉTU

« Goss's de la rue, goss's du pavé ». Enfants et adolescents des milieux populaires dans l'espace public parisien de 1882 aux débuts des années 1960

COMPTE RENDUS DE LECTURE

Claude CALAME et Pierre ELLINGER

Du récit au rituel par la forme esthétique. Poèmes, images et pragmatique culturelle en Grèce ancienne, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (Eléonora COLANGELO)

RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

